

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
Code CNW 64

L'intégration des personnes immigrantes en Chaudière-Appalaches

La ministre Diane De Courcy soutiendra le dynamisme régional et le recrutement de talents à l'international

Montréal, le 15 janvier 2013 – La ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles et ministre responsable de la Charte de la langue française, M^{me} Diane De Courcy, était dans la région de la Chaudière-Appalaches aujourd'hui dans le cadre des visites qu'elle effectue dans les régions du Québec. Ces visites offrent à la ministre la possibilité de rencontrer des partenaires régionaux et d'échanger avec eux sur des sujets de première importance pour le Québec : l'attraction, l'intégration et la francisation des personnes immigrantes.

« La prospérité de la région de la Chaudière-Appalaches est un atout important pour attirer des nouveaux arrivants et favoriser leur établissement sur le territoire. Nos partenaires ont fait un portrait très réaliste des enjeux qu'ils doivent relever et je compte soutenir les efforts qu'ils déploient. Les entreprises régionales ont besoin d'une main-d'œuvre qui leur permettra de poursuivre leur essor. Aussi, le recrutement de travailleurs à l'international est envisageable compte tenu de l'expertise acquise par le Ministère dans ce domaine. Nous allons conjuguer nos efforts pour faciliter l'intégration des personnes immigrantes à la collectivité, notamment en mettant à profit l'expérience des organismes communautaires qui offrent des services d'accueil et d'intégration aux personnes immigrantes », a déclaré la ministre Diane De Courcy.

La ministre a animé une table ronde, à Saint-Romuald, qui réunissait les acteurs économiques, institutionnels et communautaires de l'ensemble de la région. Les échanges ont notamment porté sur les conditions à mettre en place pour attirer et retenir les meilleurs talents au Québec et plus particulièrement en Chaudière-Appalaches. La francisation des personnes immigrantes fait partie des moyens pour favoriser l'intégration et la participation des nouveaux arrivants à la société québécoise. « Je tiens à ce que des services de francisation couvrent l'ensemble du territoire et soient adaptés aux réalités de la région », a souligné la ministre. Les représentants du Ministère et de la Commission scolaire des Navigateurs travaillent à établir une collaboration qui permettra l'implantation de nouveaux services et l'harmonisation des cours de français destinés aux personnes immigrantes.

« Les partenaires de la Chaudière-Appalaches sont très motivés et prêts à accueillir et à intégrer les personnes immigrantes qui choisissent le Québec pour vivre et travailler. Je suis convaincue que, tous ensemble, nous saurons faire preuve de créativité pour faire de la Chaudière-Appalaches une destination de choix pour toute personne qui souhaite venir travailler au Québec », a conclu la ministre Diane De Courcy.

Source : Jean-François Lemieux
Attaché de presse
Cabinet de la ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles
et ministre responsable de la Charte de la langue française
514 873-9940

Renseignements : Jonathan Lavallée
Relations médias
Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles
514 940-1630